

Rapport public Parcoursup session 2025

GRETA-CFA LOIRE-ATLANTIQUE - LPO G. Moquet - E. Lenoir - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

GRETA-CFA LOIRE-ATLANTIQUE - LPO G. Moquet - E. Lenoir - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (18326)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
GRETA-CFA LOIRE-ATLANTIQUE - LPO G. Moquet - E. Lenoir - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (18326)	Jury par défaut	Tous les candidats	5	80	2

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Analyse de la moyenne générale et des résultats dans : les matières professionnelles et/ou technologiques s'il y en a ; mathématiques ; anglais ; français	Moyenne générale : correctes notes examinées Matières professionnelles / technologiques, Mathématiques, Français.	Important
	Baccalauréat	Notes des épreuves terminales et des enseignements de spécialité	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité de rédaction	Syntaxe utilisée dans la lettre de motivation	Important
Savoir-être	Comportement adapté en cours Professionalisme Ponctualité Dynamisme en classe	Retards Absences répétées Respect des camarades, des enseignants et du personnel Interventions en cours	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Existence d'un projet professionnel et /ou existence d'un projet de formation Cohérence entre la formation demandée et le baccalauréat du candidat Expression de la motivation	Projet professionnel explicité dans le dossier Projet de formation post-bac explicité dans le dossier Avis du conseil de classe : priorité aux avis favorables Projets exprimés dans la lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extrascolaires	Délégué de classe Eco-délégué Activités extrascolaires (sports, arts, journalisme, ...)	Délégué de classe Eco-délégué Activités extrascolaires (sports, arts, journalisme, ...) Engagement citoyen, associatif...	Complémentaire
	Cordée de la réussite	Participation au dispositif "Cordée de la réussite"	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les critères qui conduisent à ne pas classer certains candidats sont :

- Des résultats globalement insuffisants (inférieurs à 10) dans l'ensemble des matières
- Des appréciations négatives dans les bulletins révélant une attitude inappropriée ou des absences répétées en classe
- Un projet de formation incohérent avec le choix de formation

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Le parcours en cordée de la réussite est utilisé pour départager les candidats lors de l'examen des vœux.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

En commission : étude des dossiers des candidats au cas par cas par un enseignant de STS GPME de l'établissement au travers de l'application Parcours Sup.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Réaliser un travail sérieux et régulier tout au long de l'année avec un comportement professionnel. Porter un soin particulier à la rédaction de la lettre de motivation en y intégrant les projets professionnels, extrascolaires et de formations.

Signature :

Pierre DELAHAYE,

Chef d'établissement de l'établissement GRETA-
CFA LOIRE-ATLANTIQUE - LPO G. Moquet - E. Lenoir